



Chomage et fonction publique d'état

Par **anneso82**, le **24/09/2009** à **16:49**

Bonjour,rrnJe suis actuellement en grave maladie, en arrêt depuis 1 an. rnJe suis fonctionnaire de la fonction publique d'état depuis 21 ans.rnMa ré-intégration à mon poste n'est plus possible et aucun autre poste n'est disponible.rnJ'envisage donc de demander un licenciement pour inaptitude au poste.rnrnMais je me pose plusieurs questions:rnA-t-on droit au chômage lorsqu'on est fonctionnaire ?rnComment puis je procéder si mon institution ne veut pas me licencier ?rnEst-il plus intéressant de prolonger mon arrêt maladie ou de me faire licencier ?rnrnJ'ai beaucoup de mal à trouver des renseignements sur les statuts, droits et allocations des fonctionnaires, merci d'avance pour votre aide!rnrnMerci

Par **suyenbop**, le **24/09/2009** à **20:29**

vous n'avez aucun intérêt à démissionner. rnnous vous recommandons 1 initiative de reclassement.rnvoir aussi notre blogrn<http://www.legavox.fr/blog/suyenbop/modules/presentation.php>